

REGLEMENT INTERIEUR (mis à jour le 16/07 à 20 :30)

GRAIN D'PIXEL organise un festival photo au Grand Kursaal à Besançon, en partenariat avec le Lions Club

21 et 22 octobre 2017, de 10 à 19 heures

Lions Club organise depuis 25 ans une expo artistique au Grand Kursaal de Besançon. Ce sont 300 tableaux, 60 sculptures, 1500 à 2000 visiteurs, entrée gratuite. En 2017, ils poursuivent leur diversification avec la photographie.

Peinture et sculpture au rez-de-chaussée, photographie au 1^{er} étage (sans ascenseur à cette période-là exceptionnellement).

Grain d'Pixel est autonome dans l'organisation de la partie photo.

1) Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit être envoyé par e-mail à l'adresse suivante : **festival@grain-dpixel.fr**
Vous devez y inclure vos nom, prénom, ville de résidence, site Internet, la catégorie de vos photos que vous souhaitez exposer, une petite présentation de votre parcours photographique, ainsi que 5 photographies (1200 px pour le côté le plus long).

Le dépôt de candidature est totalement gratuit.

La date limite pour l'envoi des dossiers est fixée au **20 août 2017 minuit**.

La sélection définitive sera communiquée aux environs du 27 août.

2) Autorisation d'utilisation des photos

Les photographes retenus pour le festival autorisent l'association « Grain d'Pixel » à utiliser les photos de leur dossier de candidature (qui devront être signées avec filigrane) pour les utilisations suivantes : communication et promotion du festival sur les supports papiers (dossiers de présentation du festival, programme) et les réseaux numériques de l'association (site internet « www.Grain-dPixel.fr », page Facebook «Grain d'Pixel») et ce dans la limite de la promotion de l'édition en référence.

Aucune utilisation ne sera faite des photos des candidats non retenus.

3) Frais de participation

Une fois sélectionnés, les photographes exposants devront s'acquitter des frais de participation qui s'élèvent à **30 €** avant le 15 septembre 2017 (informations bancaires plus bas).

4) Caution de présence et de dégradation

Afin d'éviter les annulations de dernière minute ou pour réparer les éventuelles dégradations, les photographes exposants devront également fournir une caution par chèque de **50 €**. Ces chèques de caution ne seront pas encaissés par l'association et seront rendus aux photographes à la fin du festival. Sauf en cas de dégradation ou si un photographe doit annuler sa participation au festival au-delà du 30/09/2017, auquel cas il perdra sa caution et le chèque sera encaissé par l'association Grain d'Pixel.

5) Installation

Les photographes pourront venir installer leurs tirages le vendredi 20/10/2017 à partir de 15 heures, tout devra être monté avant 8 heures le samedi.

L'association fournira des grilles caddie (4 à 6 par artiste, à préciser ultérieurement) qui seront recouvertes de papier spunbond anthracite. Les photographes apporteront leurs propres systèmes d'accroche (fils, crochets, chaînes...) et d'éclairage s'ils le souhaitent. Certains emplacements seront placés directement sur les murs, dans ce cas, les cimaises seront fournies. *A l'intérieur de l'espace qui leur est alloué, les photographes sont libres du nombre et du format de leurs images.*

6) Déroulement et présence des photographes

Le festival ouvrira ses portes en journée continue de 10h à 19h les 21 et 22 octobre 2017. La présence des photographes est vivement souhaitée pour faire de ce festival un véritable lieu d'échange. Cependant, nous ne pouvons l'exiger, et en cas d'absence, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'aucune façon que ce soit en cas de vol ou de détérioration du matériel et des œuvres des exposants.

7) Vente

Les exposants ont la possibilité de vendre leurs œuvres. La négociation se fait directement entre l'artiste et le client ; l'association Grain d'Pixel, en charge de l'organisation de la manifestation, n'interfère en rien dans la transaction. Aucune commission ne sera prélevée.

Le décrochage de l'œuvre n'est autorisé qu'à la clôture de l'exposition, soit le dimanche 22 octobre à partir de 18h00

8) « Vote du public »

Un concours est organisé lors du festival. Le public aura la possibilité de voter pour son photographe préféré. Le dépouillement et l'annonce du gagnant seront effectués le dimanche à 17 heures. Le lauréat sera invité gratuitement pour l'édition suivante du festival.

9) Annulation

L'association Grain d'Pixel se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure. Le cas échéant, les frais de participation seront évidemment remboursés aux exposants

Coordonnées bancaires :

Les chèques sont à libeller à l'ordre de "**Grain d'Pixel association pour la photographie**"

Et à envoyer à :

Association **Grain d'Pixel** chez son Président

7 Chemin des écureuils 25320 Grandfontaine

Pour les virements :

IBAN : FR76 1080 7001 0342 3215 3106 545

BIC : CCBPFRPPDJN

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Signature de l'exposant précédé de la mention « *lu et approuvé* » :

Ps : Nous envisageons de mettre une organisation en place pour les repas, vous serez informés plus complètement ultérieurement.